

## MAZAL TOV - FÉLICITATIONS

Le Rabbin, le Président, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à la famille de Frédéric Sebag pour la Bar-Mitzva de son fils Nathaniel-Méssode Haim Sebag petit-fils de M et Mme Médalsy

## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| Elyahou Bensimon Z"l | 17 Tamouz - 11 Juillet |
| Salomon Chriqui Z"l  | 19 Tamouz - 13 Juillet |
| Yacot Ohana Z"l      | 19 Tamouz - 13 Juillet |
| Mazal bat Mira Z"l   | 20 Tamouz - 14 Juillet |

## KIDDOUCH CHABBAT

Est offerte par: La Communauté Hékhhal Shalom

## SÉOUDA CHÉLICHITE

- 1 - M. Haim Obadia pour la nahala de sa mère Mazal bat Mira Z"l
- 2 - M. Armand Bensimon pour la nahala de son père Elyahou Bensimon Z"l
- 3 - M. Armand Ohana pour la nahala de sa mère Yacot Ohana Z"l

## ÉVÉNEMENTS HÉKHAL SHALOM

**COMITÉ DES DAMES D'HÉKHAL SHALOM**  
Hafrachat 'Halla pour les dames  
Conférencier Rabbin Ronen Abitbol  
Le Dimanche 23 Juillet 2017 à 19h30  
N'oubliez pas d'apporter le bol pour pétrir votre pâte et un plastique pour la couvrir  
Tous les ingrédients vous seront fournis

VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE WEB AU  
**www.hekhalshalom.com**  
SUR INTERNET ET MOBILE  
S.V.P INSCRIVEZ VOUS

Yerouchalaim, à l'époque du 2ème Temple, ont été détruites par nos ennemis; Apostemus, l'impie, a brûlé la Torah; une statue a été dressée dans le sanctuaire du Beth Hamikdash.

## Les Trois Semaines

Les trois semaines séparant le 17 Tamouz du 9 Av ont été des jours de malheur pour le peuple juif tout au long de son histoire. Durant cette période, nous respectons les points suivants:

1. On ne célèbre pas de mariage (mais la célébration de fiançailles est autorisée jusqu'à Roch « Hodech Av - sans music).
2. Nous n'écoutons pas de musique.
3. Nous évitons toutes célébrations publiques et en particulier celles qui nécessitent des chants, des danses ou encore un accompagnement musical.
4. Nous évitons les voyages d'agrément ou toute autre activité de divertissement inhabituelle.
5. On ne dit pas la bénédiction de Chéhé'heyianou sur un nouveau fruit ou un nouveau vêtement hormis le Chabbat.

## Le jeûne du 17 Tamouz

- 1- Chacun a le devoir de jeûner le 17 Tamouz (sauf ceux qui seront cités dans les prochaines Halakhot).
- 2- Le jeûne commence à l'aube et se termine à la sortie des étoiles.
- 3- Il sera autorisé de manger minimum une demi-heure avant l'aube, à condition d'avoir émis explicitement cette condition, avant de s'endormir.
- 4- Les enfants, c'est-à-dire moins de 13 ans pour un garçon, et moins de 12 ans pour une fille, sont dispensés du jeûne. Même retarder l'heure habituelle du repas, ne sera pas nécessaire.
- 5- Les femmes enceintes, c'est-à-dire à partir du 3ème mois de grossesse, ainsi que celles qui allaitent sont dispensées de ce jeûne. Mais une femme, à moins de 3 mois de grossesse, sera astreinte au jeûne, sauf si elle est trop affaiblie, en particulier, du fait des vomissements, surtout si elle a déjà atteint le 40e jour de grossesse.
- 6- Selon notre Grand maître le Rav Ôvadia Yossef Zt"l, une femme, même si elle a cessé d'allaiter, dès lors où elle se trouve dans les 24 mois qui suivent l'accouchement et qu'elle ressent une faiblesse générale, sera dispensée de ce jeune.

## CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 4 No.12  
CHABBAT 8 JUILLET 2017  
14 TAMOUZ 5777

## Paracha BALAK

Allumage des bougies  
du Chabbat: 20:27  
Sortie du Chabbat: 21:41



## Horaire des Offices 2017 - 5777

Chabbat 8 Juillet 2017 - 14 TAMOUZ 5777

Chahrit: 8:15  
Cours avec Charles Abikhzer 18:30  
Minha: 20:00 Séouda Chélichite et Arvit

## Dimanche 9 Juillet 2017

Chahrit: 7:00 - 8:00  
Minha suivie d'Arvit: 19:15

## Lundi 10 au Jeudi 13 Juillet 2017

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00  
Minha suivie d'Arvit: 19:15

## Mardi 11 Juillet 2017

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00  
Minha suivie d'Arvit: 19:15  
**JEÛNE DU 17 TAMOUZ**  
Début: 3:32 - Fin: 21:19

## Vendredi 14 Juillet 2017 - 20 TAMOUZ

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00  
Minha suivie d'Arvit: 18:30  
**ALLUMAGE DES BOUGIES: 20:23**

## PARACHA BALAK

## Balak et Bilaâm



## Résumé de la Paracha

- ◆ Balak, roi de Moab, demande au prophète Bilaam de maudire le peuple d'Israël.
- ◆ Bilaâm, en trois lieux, tente de maudire le Bné Israel, mais à chaque fois, au lieu de malédictions, c'est une bénédiction qu'il profère. Enfin, il prophétise sur la fin des temps et la venue du Messie .
- ◆ Le peuple se laisse attirer par les filles de Moab qui les incitent à servir l'idole Peôr.
- ◆ Le prince de la tribu de Chimôn s'isole ouvertement avec une princesse midianite dans une tente, Pin'has tue le couple, mettant fin à la plaie qui sévit parmi le peuple.

Cette semaine, nous lisons sur Balak, roi de Moav, qui fait appel aux services de Bilaâm, le mi- sorcier, mi-prophète, afin qu'il maudisse le peuple juif. Bilaâm était prêt à maudire le peuple et à l'anéantir, et voilà que comme D-ieu lui dit de ne pas le maudire, il est prêt à le bénir ! Comment comprendre cette réaction particulièrement étrange et paradoxale? S'il n'a pas la permission de maudire le peuple, pourquoi lui donner des bénédictions, ce qui est radicalement opposé à son projet ?

Pour comprendre cela, rappelons que lorsque Rivka s'est séparée de sa famille pour suivre Eliêzer et se marier avec Yits'hak, ses frères la bénirent et lui dirent: «Notre sœur! Puisses-tu devenir des milliers de myriades!» (Berechit 24, 60) Ils la bénirent donc d'avoir une grande postérité.

**INFORMATION: www.hekhalshalom.com**

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,  
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes  
825 Gratton, Ville Saint- Laurent, H4M 2G4,  
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

## Rabbin Ronen A. Abitbol



Le Midrach explique que si Rivka était stérile jusqu'à ce qu'Yits'hak prie et que Hachem accepte de lui donner des enfants, c'était justement à cause de cette bénédiction. Car, c'était pour ne pas que les impies, membres de la famille de Rivka, disent: «C'est notre prière qui a été réalisée». C'est pourquoi, pour ne pas réaliser leur bénédiction et pour montrer que D-ieu n'accepte pas leur prière, Il fit en sorte que Rivka soit stérile.

Il en est de même dans notre Paracha. Bilâm savait très bien qu'il était impie et imprégné d'impureté. Il savait qu'il n'était pas apprécié de D-ieu. Surtout, si on considère un enseignement de nos Sages qui dit que Bilâm c'est Laban, ou encore un de ses descendants. Et Laban, c'était justement l'un des frères de Rebecca qui a "bêni" leur sœur pour avoir une grande descendance.

Bilâm savait donc bien que s'il bénissait Israël, D-ieu ne réaliserait pas ses bénédictions, pour que l'on ne croit que ses paroles se sont réalisées. En voyant qu'il ne pouvait pas maudire Israël, il voulut donc les bénir, pouvant être assuré que ces bénédictions ne seront pas fructueuses.

D-ieu lui répondit alors: «Impie ! Tu ne feras rien avec tes bénédictions, car le peuple "est béni", et comme Je l'ai déjà béni avant toi, la nuisance de tes bénédictions est neutralisée. Ainsi, tes bénédictions resteront valables. Mais de toutes les façons, ils n'ont pas besoin de tes bénédictions, car on dit à l'abeille: je ne veux ni de ta piqûre, ni de ton miel». (Rav Chlomo et Michael Mouyal)

### Le Mulot et le Chat

Le Midrach rapporte à ce sujet cette histoire édifiante: Deux chiens aboyaient ; ils se faisaient la guerre. Un loup survient et tombe sur l'un d'eux. L'autre se dit: Si je ne le secours pas, le loup le tuera et demain, il s'en prendra à moi. Et les deux chiens s'allièrent contre l'ennemi commun.

Ainsi les Moabites et les Madianites; une inimitié ancienne les divisait; ils se querellaient sans cesse. Arrive Israël, et les voilà d'accord." D'où encore ce dicton, conclut le Midrach: « Ce n'est pas sans motifs quand le mulot et le chat se partagent la graisse d'un infortuné ».

Le Midrach est d'une étonnante actualité : à l'ONU, les nations du monde constatent que le peuple d'Israël ne pas être vaincu militairement, d'un point de vue psychologique, le peuple d'Israël provoque des ambiguïtés dans le monde non-juif, entre fascination et haine.

Comment comprendre que ce vieux peuple, si petit, si malmené au cours des siècles, qui a connu tant de massacres, tant de pogroms, la Shoah, soit toujours vivant ? Comment ce petit peuple a produit et continue de produire des prix Nobel, des artistes, des intellectuels, des chercheurs, etc.?

Alors s'ils ne peuvent le détruire par des armes, ils se mettent tous ensemble et ils utilisent d'autres moyens, de la propagande depuis la tribune de l'ONU, les réseaux sociaux sur Internet.

### Emprunter Un Chemin

En lisant la parachat Balak, on a du mal à comprendre la logique de l'histoire. Si D-ieu n'est pas d'accord que Bilâm accompagne les émissaires de Balak, pourquoi donne-t-il finalement son feu vert en lui permettant de prendre la route ? Par la suite, si D-ieu envoie un ange pour lui faire barrage, pourquoi ce même ange l'encourage finalement à poursuivre son chemin ?

En réalité, la réaction de D-ieu à l'égard de l'homme, et les événements qui s'en suivent, dépendent entièrement de la volonté de l'être humain. Lorsqu'un individu est motivé à faire le mal, D-ieu le met en garde et tente de le freiner dans son élan. Mais lorsque ce même individu s'obstine à

persévérer dans ses mauvaises intentions, D-ieu lui laisse 'carte blanche' car telle est la règle du libre arbitre. A ce sujet, nos Sages énoncent un principe fondamental : « בדרך שאדם רוצה לילך מוליכין אותו » - Si un homme est résolu à emprunter un chemin, on l'y conduit. Qui est donc ce 'on' si mystérieux ? Il s'agit des anges qu'un homme créé au moment où il exprime la volonté d'accomplir une action. Que celle-ci soit positive ou négative, les anges donneront à leur créateur l'énergie et la force nécessaire de réaliser l'action.

Bilâm se montra plus têtu qu'une mule (ou qu'une ânesse...) dans sa volonté de maudire le peuple juif. Après plusieurs mises en garde, D-ieu lui laissa donc le choix de poursuivre son projet, car rien ne pouvait plus le convaincre d'abandonner ses mauvaises intentions.

### La bouche de l'ânesse

Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse et elle dit à Bilâm: «Que t'ais-je fait pour que tu me frappes trois fois?» Bilâm dit à l'ânesse: «Parce que tu t'es moquée de moi, si j'avais une épée en main je t'aurais tuée maintenant.» L'ânesse dit à Bilâm: «Ne suis-je pas ton ânesse que tu as chevauchée depuis toujours jusqu'à maintenant? Est-ce que je t'ai jamais mis en danger en faisant cela?» Il dit:«Non.»

Dans le midrach Rabba sur la paracha (Bamidbar Rabba 20,14), il est rapporté qu'Hachem a ôté aux animaux la faculté de parole. Le Midrach nous en donne la raison : s'il en avait été autrement, et que les animaux avaient pu parler, la vie des hommes aurait été insupportable. Pourquoi ?

Le Steipler, dans son livre le « Birkhat Peretz » en explique la raison, et elle est très étonnante. L'animal, si on lui avait donné la faculté de parole, aurait dit seulement la vérité, toute la vérité. Et une vérité absolue ne peut être supportée par l'homme, qui aurait alors été confronté frontalement à ses défauts et ses lacunes.

### Grace à la prière des Grands Parents

« Hachem permit à l'ânesse de parler » (Bamidbar 22,28)

Un jour, un enfant naquit muet. Après plusieurs années, il se mit subitement à parler. On demanda aux médecins comment expliquer ce phénomène. Ils répondirent que cela était un miracle, comme l'ânesse de Bil'am qui se mit soudainement à parler sans aucune explication logique.

Il est évident qu'il s'agit d'un miracle manifeste du Créateur, mais le 'Hazon Ich Zt'l, nous éclaire à comprendre ce miracle.

Le 'Hazon Ich disait qu'il voyait de jeunes étudiants de Yéchiva se donner beaucoup de peine pour réussir dans l'étude, mais sans succès. Toutefois, après quelques années, ils réussissaient subitement à comprendre et à développer des connaissances phénoménales dans la Torah. Comment est-ce possible ?

Le 'Hazon Ich explique que la grand-mère ayant prié pendant de nombreuses années pour la réussite de son petit-fils est le résultat de ce miracle. Cependant, à cause de nombreuses accusations dans le Ciel, les prières ne pouvaient pas passer. Avec le temps, les accusations se sont affaiblies, et les prières ont enfin pu percer les cieux. Les prières ne sont jamais vaines !

Il en va de même pour cet enfant qui n'était pas en mesure de parler depuis sa naissance et qui, grâce aux prières de sa grand-mère, put guérir miraculeusement.

Conclusion : Parents et Grands Parents continuez à prier pour vos enfants et petites enfants.

### Fait Téchouva !

« Hachem permit à l'ânesse de parler » (Bamidbar 22, 28)

Selon les Pirkei Avot (5, 6) la faculté de parler pour l'ânesse de Bilaâm a été créée la veille du chabbat de Béréchit. Hachem a décrété à la fin du 6ème jour de la création que l'ânesse de Bilaâm devait parler.

La question est de savoir pourquoi Hachem devait prévoir ce miracle depuis la création du monde ?

Le Siforno nous explique que cette création surnaturelle avait pour but de faire faire téchouva à Bilaâm. En voyant cela, Bilaâm aurait dû comprendre que c'est Hachem qui a provoqué cette manifestation hors du commun comme tout le reste de la création. Bilaâm n'avait pas de quoi s'enorgueillir de son pouvoir de prophétie car même un simple animal a pu voir un ange d'Hachem parler et ainsi atteindre un niveau de prophétie. Mais Bilaâm n'a pas su prendre la décision qui s'imposait. (Rav Mordékhai Steboun)

### Le Coin de la Halakha - le 17 Tamouz

Cinq événements tragiques sont arrivés le 17 Tamouz: Les Tables de la Loi ont été brisées; les offrandes quotidiennes du Beth Hamikdash ont cessé; les murailles de

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

M. ARMAND BENSIMON POUR LA NAHALA DE SON PÈRE ELYAHOU BENSIMON Z"l

M. HAIM OBADIA POUR LA NAHALA DE SA MÈRE MAZAL BAT MIRA Z"l

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530

POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

